

## GIVET

# Le groupe Belgian Scrap Terminal BST s'installe à Givet

Le belge BST implante cette année dans le port de Givet une plateforme de collecte et de recyclage des métaux neufs et anciens. Un investissement de 3 à 5 M euros qui créera une quinzaine d'emplois.

**B**elgian Scrap Terminal (BST) recycle à grande échelle les métaux ferreux et non-ferreux. Implanté notamment dans le port d'Anvers, BST possède dans le Benelux de vastes plateformes qui collectent, trient, dépolluent et mettent aux normes industrielles des déchets métalliques avant d'approvisionner de sa production de recyclages les grandes industries sidérurgiques et les affineries de métaux non-ferreux (aluminium, cuivre, etc).

BST (80 salariés) traite chaque année un million de tonnes de métaux ferreux et non-ferreux et produit des « matières premières » dites « secondaires » très prisées par les industries (notamment de l'automobile) du fait du moindre coût en énergie de leur fusion par rapport à la fusion des minerais. Le groupe belge déchiquette des milliers d'épaves de voitures dont la plupart des

éléments sont soigneusement recyclés. Aujourd'hui, BST réussit à recycler 85% d'une épave automobile. Son ambition est de passer à 95% en 2015.

Bénéficiant de l'orientation multimodale des transports initiée par la CCI des Ardennes dans son projet de réaménagement du port, le groupe a signé en janvier 2006 avec la CCI, actuellement gestionnaire du port de Givet, une convention de mise à disposition de trois hectares de terrain. Cette implantation, qui ouvrira de nouveaux marchés de collecte sur le grand Nord-Est de la France, la Lorraine, l'Île de France, la Wallonie, le Luxembourg et l'Allemagne, permettra de privilégier aussi souvent que possible le transport fluvial qui, peu consommateur d'énergie, plus respectueux du cadre et de la qualité de vie que le transport routier, est un élément du développement durable. En bonne voie, le projet BST

FRANCE, qui est en fin d'enquête publique, devrait débiter avant la fin de l'année.

*“Il s'agit de construire un terminal fluvial et une unité industrielle de production avec presses, cisailles, grues et infrastructures commerciales et administratives. La capacité de traitement de cette installation dépassera les 70 000 tonnes annuelles. Elle créera une quinzaine d'emplois sur trois ans”,* explique Patrick Craenhals, administrateur délégué du groupe BST qui investit à Givet *“entre 3 et 5 M d'euros”*.

Le groupe belge y crée sa filiale BST FRANCE notamment pour bénéficier de la voie d'eau et apporter ainsi à moindre coût de la matière première toute recyclée aux industries sidérurgiques de la vallée de la Meuse ou pour la transporter jusqu'au port d'Anvers et l'embarquer sur des bateaux à destination, de l'Espagne, de la Turquie, etc...



# De bonnes idées pour étoffer la sous-traitance ardennaise

La CCI a réalisé un état des lieux de la sous-traitance industrielle dans le cluster de la métallurgie. Les chefs d'entreprises vont parfois chercher très loin des compétences qu'ils pourraient mettre en œuvre dans le département.

Le cluster est une concentration géographique d'entreprises d'un même secteur d'activités et qui expriment communément des besoins de compétences, de technologies et d'infrastructures. Le cluster de la métallurgie ardennaise recense 500 entreprises qui emploient 10 000 personnes (50% des effectifs de l'industrie dans les Ardennes).

L'étude de l'état de la sous-traitance dans ce cluster qui a été réalisée par la CCI et le cabinet LMA Conseil *"montre que la métallurgie ardennaise constitue un cluster remarquablement bien organisé dans lequel la valeur des transactions internes est très importante en comparaison de celle des transactions externes des entreprises du cluster"*.

## Satisfecit aux sous-traitants ardennais

Les enquêteurs ont identifié des carences de l'offre locale et décelé, en regard, des « opportunités de création d'activités » après des études de marché et l'élaboration de business plans. À travers cette analyse de la sous-traitance de la métallurgie ardennaise, la CCI veut susciter la création d'une ou plusieurs structures et renforcer le cluster en améliorant la compétitivité de ses entreprises grâce *"à une offre locale nouvelle se substituant potentiellement à des fournisseurs plus lointains"*.

L'étude montre que 77% des entreprises ayant répondu à l'enquête de la CCI travaillent pour un donneur d'ordres ardennais et que 68% des répondants sont des fournisseurs d'entreprises de premier rang. De surcroît, c'est dans la Marne et en Belgique que sont situés nombre de fournisseurs de la métallurgie ardennaise. Mais la plupart des entreprises interrogées font travailler des sous-traitants ardennais et en sont satisfaites.

*"Cependant, indiquent les enquêteurs, une analyse plus fine montre qu'il reste des domaines où l'offre de sous-traitance locale n'est pas suffisante"*. Et la carence ressentie par les industriels comme une gêne importante est celle du traitement de surfaces. Or, 67% des

entreprises ayant répondu à l'étude ont recours à des traitements de surfaces. Il n'existe pas d'offre dans les Ardennes de traitement de surfaces de grandes séries à destination de l'industrie automobile par exemple, avec les procédés de dépôts métalliques par l'électrochimie ou la cataphorèse.

## Le paradoxe de l'existence du CRITT-MDTS

De fait, les pièces de grandes séries fabriquées dans les Ardennes parcourent des centaines de kilomètres avant d'être traitées, puis reviennent dans les Ardennes pour être expédiées au client final. Et paradoxalement, le département des Ardennes dispose, en matière de traitements de surfaces notamment d'une expertise unique en France avec le Centre Régional d'Innovation et de Transferts de Technologies - Matériaux, Dépôts et Traitements de Surfaces (CRITT-MDTS). D'ailleurs l'étude entreprise par la CCI suggère *"de s'appuyer le plus possible sur l'expertise du CRITT-MDTS"* et d'analyser plus finement les besoins des entreprises du cluster de la métallurgie ardennaise et le fonctionnement de leurs réseaux de sous-traitance afin de dresser plusieurs scénarii d'investissements dans la création d'une usine ad hoc

## Le point de vue de Henry Hubert

Fondateur et ancien dirigeant de Plafométal à Monthermé (ossatures de bâtiments et plafonds métalliques) et du groupe ARIES.

*"J'ai une grande expérience de la métallurgie dans les Ardennes. Il faut définir précisément quels types de traitements de surfaces les Ardennais ont besoin et qui sont les principaux donneurs d'ordres. Je pense qu'il y a de la place et un marché pour une entreprise de traitements métalliques électrolytiques. Mais il faut réaliser une analyse très fine du problème avant de concevoir un investissement."*

*Quel sera le volume que les chefs d'entreprises ardennais pourraient confier à une nouvelle unité de traitements de surfaces ? Certes, cela peut faire baisser les coûts de transport. Mais est-ce un argument suffisant ? Les chefs d'entreprise qui font sous-traiter le traitement de surfaces veulent de la productivité. Car la création d'une usine coûtera très cher. Je me souviens avoir intégré à Monthermé une unité de peinture des pièces que nous fabriquions qui a coûté plus de 10 M euros, sans le prix du bâtiment"*.

# Ascott's : une démarche innovante, une organisation territoriale inédite, une

De l'impérative nécessité de s'organiser au niveau territorial pour gagner de nouveaux marchés.

Pour s'adapter à l'évolution des marchés, les entreprises ardennaises ont lancé à travers l'Ascott's un modèle de coopération assez inédit. Elles apprennent désormais à travailler ensemble et à « chasser en meute »

pour être réactifs, compétitifs et attirer de nouveaux marchés. L'objectif : que toute consultation fasse l'objet d'une cotation, mieux, se transforme en commande pour un des actionnaires d'Ascott's.

## 1. Une organisation territoriale pertinente

Ascott's apporte une valeur ajoutée aux clients comme aux associés.

### Rappels :

un SPT (Système Productif Territorial) est une structure qui travaille dans l'intérêt de ses membres. Dans ce cas précis, il faut souscrire en numéraire à au moins une action d'une SAS ad-hoc, baptisée ASCOTT'S et présidée par Jean-Marie Lambert. 34 entreprises ardennaises y ont déjà adhéré (1 000 euros par action et pas plus de cinq par actionnaire)

Ascott's (abrégié d'Ardenne'S COmpétences TerriTorialeS) a été créée le 24 septembre 2006 à la CCI des Ardennes et bénéficie du soutien de l'Etat grâce à la DRIRE. Après une année de fonctionnement, il se désengagera du soutien d'ASCOTT'S (l'Etat prend en charge 80% du budget annuel de 270 000 euros). Les fonds propres de la SAS assureront progressivement son autofinancement.

### Pour les clients :

#### Relations

- un interlocuteur unique,
- une proximité des co-traitants,
- des procédures de contrôles simplifiées

#### Services

- rôle d'intégrateur : Ascott's conduit à la fabrication d'ensembles ou de sous-ensembles finis, favorisant une ingénierie collaborative.
- traçabilité des produits.

### Pour les associés :

#### Mutualisation

- achats,
- opérations commerciales,
- compétences,
- salons, forums,
- investissements,
- démarches qualité,
- emplois partagés.

#### Optimisation client

- circularisation des appels d'offres,
- relationnel clients élargi,
- compétitivité et émulation entre associés,
- mise aux normes qualitatives et environnementales encouragées et facilitées.

Les entreprises locales peuvent dès lors décrocher des marchés jusqu'alors inatteignables, attirer de nouveaux clients, diversifier leurs compétences et augmenter leurs capacités. Les façons de travailler ardennaises se trouvent bouleversées par ces nouvelles actions collectives, faisant évoluer des habitudes industrielles trop individualistes.

## 2. Ascott's : la structure porteuse permettant le rapprochement des entreprises

Ascott's, c'est :

- un groupement multisectoriel d'entreprises créé pour développer, amplifier et restaurer la compétitivité du tissu industriel ardennais,
- une structure commerciale référente, vitrine du savoir-faire collectif ardennais.

### Objets d'Ascott's :

- Recherche de marchés dans tous les secteurs d'activité, permettant le développement économique du territoire des Ardennes et l'étude et la conclusion de marchés réalisés en direct ou en sous-traitance.

AVRIL MAI JUIN 2007

Petits-déjeuners cantonaux :  
premier rendez-vous à Vouziers

Le 21 mai, café et croissants seront servis aux ressortissants et élus de l'arrondissement de Vouziers\*.

A travers ce rendez-vous matinal, Géraud Spire souhaite rencontrer les acteurs économiques locaux en dehors des hôtels consulaires et débattre ensemble des sujets d'intérêt général.

L'objectif est bel et bien d'être à l'écoute de leur besoin pour optimiser les services rendus par la CCI des Ardennes à ses ressortissants.

\* cantons de Buzancy, Le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Vouziers.

Lundi 21 mai, de 8h30 à 10h,

Argonne Hôtel à Vouziers

Contact : Emmanuelle Lesire

elesire@ardennes.cci.fr

Réunions d'information collective pour la création ou la reprise d'entreprise :

Réunion le Jeudi de 9h à 12h

| Charleville | Sedan    |
|-------------|----------|
| 5 avril     | 12 avril |
| 19 avril    | 26 avril |
| 3 mai       | 10 mai   |
| 24 mai      | 31 mai   |
| 7 juin      | 14 juin  |
| 21 juin     | 28 juin  |

Inscriptions : 03 24 27 87 60

Stages "5 jours pour Entreprendre"

Du 21 au 25 mai 2007

Inscriptions : au 03 24 27 87 60

SALONS

Du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2007

Abbaye de Floreffe (province de Namur)

présence du Clic (Comité de Liaison

Interconsulaire) au salon Artisan'art

pour faire la promotion des savoir-faire

et de la saison touristique du département des Ardennes.

# révolution culturelle

- Ascott's en assurera le suivi, la coordination, le contrôle, en France comme à l'étranger.

- Ascott's œuvre au profit de toute action de représentation et de prestation commerciale dans tous les secteurs d'activité de ses associés :

INGÉNIERIE • DÉCOUPE LASER • MÉCANO-SOUDURE • DÉCOUPE JET D'EAU • EMBOUTISSAGE  
TÔLERIE INDUSTRIELLE • FIXATIONS, OUVRAGES D'ART • FONDERIE • FORGE • USINAGE  
TÔLERIE FINE INDUSTRIELLE • FRAPPE À FROID • BOULONNERIE • GALVANISATION • GRENAILLAGE  
PEINTURE • THERMOPLASTIQUE CAOUTCHOUC • NÉGOCE LOGISTIQUE SERVICES

## 3. Mise en œuvre : un binôme complémentaire

**OLIVIER JACQUOT :**

responsable-manager d'Ascott's chargé de mission pour la recherche.

Diplômé de l'École Supérieure Internationale de Commerce (ESIDEC) de Metz, spécialiste du marketing de biens industriels, 39 ans.

**Missions :** prospection internationale clients, conquête et captation des marchés, relations extérieures, analyse des cahiers des charges, devis.

**ANNIE-CLAUDE LEFEBVRE :**

chef de projet. Ingénieure généraliste en mécanique (Université de Québec) et titulaire d'un Master en plasturgie (IFTS Charleville-Mézières), 26 ans.

**Missions :** animation de la structure entre les différents co-traitants, analyse des cahiers des charges et réponse aux appels d'offres, coordination et suivi des projets sur le plan technique.



Annie-Claude Lefebvre, Olivier Jacquot et Jean-Michel Lesire.

**Réaction :** J-M. LESIRE actionnaire d'Ascott's et Dir. général des Ateliers des Janves :

*"Afin d'attirer de nouveaux clients, il faut davantage s'associer que de se redouter.*

*Ascott's déjà favorise les échanges entre entreprises, qui doivent encore s'accroître".*

Ascott's a ouvert la voie du rassemblement. Compte tenu de ce succès, la CCI des Ardennes veut désormais inciter nombre d'entreprises ardennaises dans d'autres secteurs que celui de la métallurgie, d'élaborer à leur tour des SPT notamment dans le commerce et les services.